

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf janvier à 20 heures, le conseil municipal de la Commune de Saint-Jean-sur-Couesnon, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre PRODHOMME, Maire.

Membres Présents :

Mrs Pierre PRODHOMME, David LEBOUVIER, Emmanuel ROCHELLE, Joël PRIGENT, Ludovic JALLOIN, Mmes Valérie BARON, Ramatoulaye ROGER, Corinne GILLETTE, Mrs Gérard JOURDAN, Thomas GIDEL et Mme Stéphanie BOBET.

Membre absent excusé : Mr David CHIDENNE.

Mr Joël PRIGENT est désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/12/16

Le compte-rendu de la séance du 20/12/2016 est approuvé, à l'unanimité des membres présents.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DU CENTRE DE LOISIRS

Les travaux doivent reprendre semaine 7.

Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de la Société VEILLE concernant une + value pour remplacer la laine de verre par de la laine de roche pour un montant de 225 € HT.

ACHAT DE TERRAIN - 2EME TRANCHE ZAC DE LA PRAIRIE

Monsieur le Maire informe le conseil du courrier du 9/01/2017 adressé à Mme REPESSE M Thérèse pour la demande d'achat du terrain. Après avoir échangé, le Conseil Municipal souhaite maintenir sa proposition et demande une réponse écrite de Mme REPESSE pour le 30 janvier 2017.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

Le Conseil Municipal décide de faire appel au Cabinet SEMAPHORES pour une analyse de la situation financière de la commune.

EXAMEN DE DEVIS

Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de la Société LUMI VITRAIL de Ploec L'Hermitage pour la réparation des vitraux de l'église pour un montant de 930 € TTC.

Une participation financière sera demandée près de l'auteur des dégâts.

CONVENTION MULTI SERVICES AVEC FGDON (ex FEVILDEC)

La Commune a signé une convention multi services avec FEVILDEC le 21/01/2013 pour 2013-2016. La convention arrive à son terme. Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention avec FGDON pour la période 2017/2020. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER – DROIT DE PREEMPTION

- La Commune renonce à son droit de préemption sur le bien appartenant à Mr et Mme REPESSE Thierry et situé au 2, rue du stade - parcelles n° AB 159 160 270 et 272.

- La Commune renonce à son droit de préemption sur le bien appartenant à Mr et Mme DOUAGLIN Franck et situé au 7 Rue nationale - parcelle N° AB 406.

DEMANDE DU SDE35 - EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE

CU pour extension habitation RIMASSON La chesnaie gontier

Le raccordement du projet nécessite une extension du réseau d'une longueur d'environ 50 m pour un montant de travaux estimé à 1 500 €. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande du SDE35 pour l'extension du réseau électrique et décide d'appliquer la PVR près du demandeur.

CU pour extension habitation RIMASSON 2 lots - La basse cotellerais

Le raccordement du projet nécessite une extension du réseau d'une longueur d'environ 60 m pour un montant de travaux estimé à 1 700 €. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande du SDE35 pour l'extension du réseau électrique et décide d'appliquer la PVR près du demandeur.

- Le Conseil Municipal décide d'attribuer une indemnité de 150 € à Mlle Gwendoline LEBLANC qui a effectué un stage à la mairie en décembre 2016.

- Mr David LEBOUVIER présente l'audit RGS (Référentiel Général de Sécurité) afin de sécuriser le système informatique de la mairie. Le Conseil Municipal est favorable.

- Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation afin de retenir un maître d'œuvre qui sera chargé de la réalisation de la micro crèche.

- ALSH - Affaire avec les époux PARFANT : Le Conseil Municipal est dans l'attente de la réponse de l'avocat. Le Conseil Municipal va prendre une décision ferme et définitive lors de la prochaine réunion de février 2017.

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 19 janvier 2017**

NOM – Prénom – Qualité	Signature
Pierre PRODHOMME, Maire	
David LEBOUVIER, 1^{er} adjoint	
Valérie BARON, 2^{ème} adjointe	
Emmanuel ROCHELLE, 3^{ème} adjoint	
Joël PRIGENT, Conseiller municipal, 4^{ème} adjoint	
Stéphanie BOBET, Conseillère municipale	
David CHIDENNE, Conseiller municipal	absent
Thomas GIDEL, Conseiller municipal	
Corinne GILLETTE, Conseillère municipale	
Ludovic JALLOIN, Conseiller municipal	
Gérard JOURDAN, Conseiller municipal	
Ramatoulaye ROGER, Conseillère municipale	

